

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	50 (1921)
<b>Heft:</b>	20
<b>Artikel:</b>	Enseignement agricole
<b>Autor:</b>	Monney, J.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1039180">https://doi.org/10.5169/seals-1039180</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

maticale. Si les chiffres n'étaient pas là pour le faire voir, jamais on n'aurait imaginé des extrêmes aussi éloignés : au bas de l'échelle, des progrès nuls ou insignifiants ; au haut, des progrès énormes. Mais les cas extrêmes sont toujours peu nombreux, et la majorité des pourcentages sont compris entre 40 et 80 %. En résumé, l'aptitude à progresser existe à des degrés très divers.

(A suivre.)

J. NYDEGGER.

---

## Enseignement agricole

---

En application de l'art. 18 de la loi du 19 décembre 1919 sur l'enseignement agricole qui prévoit qu'une Ecole normale est annexée à l'Institut agricole en vue de la formation des maîtres et maîtresses qui se destinent à cet enseignement, le Conseil d'Etat, dans sa séance du 29 octobre 1920, approuva le programme prévu par la dite loi, et il fut décidé que le premier cours aurait lieu du 15 avril au 15 juillet 1921.

Ce premier geste, qui fera date dans l'histoire de l'enseignement agricole, nous montre que, grâce surtout à l'heureuse initiative et à l'appui du Directeur de l'Intérieur, M. le Dr Savoy, notre canton est entré dans la bonne voie et qu'il la poursuivra. De plus, nos paysans voient arriver de bon œil le moment où le gouvernement pourra ouvrir à leurs fils des écoles régionales agricoles comme il a déjà ouvert des écoles ménagères à leurs filles. Leur bon appui est, sans aucun doute, d'ores et déjà assuré.

Parler du premier cours de Pérrolles qui fut donné avec tant de compétence et de zèle par MM. les professeurs de l'Institut agricole, et que les participants ont suivi avec un si vif et réel intérêt, n'est pas aujourd'hui le but de ces quelques lignes. Nous voulons tout simplement chercher brièvement comment nous pouvons, par notre enseignement agricole, amener nos grands élèves à aimer leur profession d'agriculteur, à se rendre compte des principaux procédés de culture, des moyens propres à augmenter les produits agricoles, à développer l'utilisation du machinisme moderne, sans négliger cependant les autres points du programme.

a) Cet enseignement (dans nos cours supérieurs et complémentaires) sera-t-il donné sous forme directe ou occasionnelle ? Sans être tout à fait précis sur toutes les questions à traiter, nous pouvons cependant affirmer qu'un certain nombre de celles-ci demandent à être enseignées directement, par exemple, le greffage, mais le plus grand nombre le seront sous forme indirecte comme lecture, dictée, exercice, etc.

b) Cet enseignement restera élémentaire, c'est-à-dire que nous n'avons pas à apprendre à nos élèves à jongler avec les sulfates, les acétates ou les carbonates, ni à leur couvrir un tableau noir de chiffres ou de formules qui leur donneraient plutôt l'effet de caractères hiéroglyphiques. Visons avant tout à ce que nos élèves prennent goût à nos leçons en étant *simples*, en employant *peu de chiffres* et *moins encore de formules*. En passant, signalons simplement un fait qui mérite d'être noté : c'est que les conférences agricoles qui sont les plus fréquentées sont précisément celles où se trouvent les meilleures écoles régionales.

c) *Soyons intuitifs*: Ce n'est qu'en mettant le phénomène étudié sous les yeux des élèves qu'on pourra établir dans leur esprit une idée claire et nette de la leçon. Prenons un exemple : nous voulons parler « du binage » et nous disons « qu'un binage vaut un arrosage ». Allons-nous nous contenter de décrire cette opération en expliquant avec des mots savants ce qu'on entend par capilarité et évaporation ? Non, loin de nous ce pur verbalisme. Mais, nous placerons sur une soucoupe un morceau de sucre et, sur la partie supérieure de celui-ci une légère couche de sucre en poudre de 8 à 10 mm. d'épaisseur. Versons ensuite une goutte d'eau dans la soucoupe : l'eau pénétrera rapidement dans le morceau de sucre, mais ne pénétrera pas dans la couche de sucre en poudre. Les élèves tireront ensuite la conclusion d'eux-mêmes : ils trouveront que dans un terrain uni comme un morceau de sucre, l'eau des couches profondes arrive facilement et très vite à la surface, tandis qu'au contraire, le sol pulvérisé par le binage conserve l'humidité à la portée des racines et ainsi protège les plantes contre la sécheresse.

Ne traitons donc aucun sujet sans avoir devant nous une série d'objets ou instruments en question ou tout au moins leur dessin, en mettant entre les mains des élèves des catalogues illustrés de machines et instruments agricoles. Avec leur concours, on pourra facilement réunir les matériaux nécessaires pour former de petites collections de graines, engrains, plantes, minéraux, établissement d'un herbier, etc.

d) *Visons aussi à être surtout pratiques* : C'est pour ainsi dire la condition *sine qua non* de réussite. N'allons pas mettre en avant des sujets sans utilité comme le conférencier qui fit réunir un jour des paysans pour les entretenir de « l'agriculture au temps des Romains ». A cet effet, il est heureux de constater que les sujets de la partie agricole, mis à l'étude dans l'*Almanach du P. Girard*, sont tous essentiellement pratiques en ce sens qu'ils intéressent directement l'élève futur agriculteur. C'est également l'endroit de mentionner ici les excursions ou promenades faites dans le but d'examiner les récoltes, les travaux agricoles, la visite des exploitations bien tenues, une construction modèle, etc. Toutes les branches du programme en retirent un profit direct.

e) N'oublions pas non plus le *jardin scolaire* qui, dans notre canton, est encore à créer, sauf en quelques endroits bien rares.

Réclamé déjà par Coménius dans sa *Grande Didactique*, le jardin scolaire trouve des défenseurs dans Rousseau, Basedow, Salzmann, Campe qui, dit-on, a planté pendant sa carrière, plus de 10,000 arbres avec ses élèves. Le maître y travaillera et fera travailler ses élèves ; il y créera, avec leur concours, une pépinière au moyen de graines, boutures et marcottes ; il y cultivera les meilleures variétés de fruits et légumes et y consacrera quelques parcelles à des essais de cultures et d'engrais ; puis, un coin sera aussi réservé pour des plantes fourragères, médicinales, vénéneuses. Le jardin scolaire ainsi compris rendra de grands services ; la tâche d'en organiser un n'est pas au delà des ressources de la commune la plus modeste.

f) Jetons encore vite un léger coup d'œil sur le programme qu'il y aurait lieu de développer dans nos cours ruraux.

Au siècle matérialiste où nous vivons, nous ne pensons pas que quelque lecteur songe à nous faire un reproche, si nous mentionnons en premier lieu la comptabilité agricole. « Celle-ci, dit le Dr Laur, a une grande importance éducative, elle éveille l'esprit d'observation et forme le jugement ; elle fait peu à peu du paysan un entrepreneur agricole, doué d'un esprit commercial qui saisit rapidement et exactement la situation et sait en tirer profit. »

« La comptabilité, ajoute M. Rey, est un instrument de perfectionnement, de progrès et de travail ; c'est une arme puissante pour la défense de nos intérêts agricoles de plus en plus menacés, et surtout c'est une leçon d'expérience pour le paysan et ses enfants. Que d'économies réalisées si on jetait de temps en temps un coup d'œil sur le tableau de nos dépenses fuites ! » Aussi, c'est avec raison qu'on a pu dire : « La comptabilité est le premier outil à mettre entre les mains du jeune homme libéré des écoles. » Mais, tout n'est pas fait quand on a placé un outil entre les mains d'un apprenti, il faut encore lui en faire connaître les parties et le fonctionnement. Aussi, nous semble-t-il regrettable que l'*Almanach du P. Girard* n'ait pas réservé quelques pages pour la comptabilité agricole, à côté de la comptabilité communale. Mais, somme toute, ce qui semblait être une lacune au premier abord, n'en est pas une. En effet, quoi de plus simple que de nous procurer auprès de la Fédération des syndicats agricoles fribourgeois, des formulaires et des cahiers imprimés déjà tout préparés à cet effet, par M. A. Folly, professeur à l'Institut agricole de Pérrolles, lesquels nous serviront bien mieux encore qu'une copie qui en aurait été faite dans le manuel-agenda.

Une autre branche délaissée jusqu'ici, mais qui pourtant pourrait aisément être abordée, j'allais dire doit être abordée, avec nos futurs chefs d'exploitations agricoles, est la *législation rurale*. Dans cette partie, qu'on peut rattacher aux branches civiques, nous y traiterions par exemple : du bornage, des servitudes, des clôtures, de la mitoyen-

neté, du régime des eaux, des hypothèques et cadastres, contrats ruraux : vente, bail à ferme, gage, cautionnement, assurances agricoles, fraude des engrais et des aliments fourragers, du commerce du bétail, etc., questions toutes d'une portée pratique indiscutable.

Indiquons encore, sans autres commentaires, quelques titres des matières à ajouter à celles déjà mentionnées :

*Elevage du bétail*: but à atteindre, organisation de l'élevage, syndicat, sélection, croisement, production des jeunes, vaches laitières, animaux de travail, engrangement, soins vétérinaires au bétail sain et malade.

*Engrais*: le fumier, sa valeur, sa composition, sa conservation, son emploi ; le purin et le lizier, engrais verts, engrais chimiques.

*Botanique*: étude des meilleurs fourrages, des graminées au point de vue de la culture, établissement d'un herbier.

*Apiculture*: sortes d'abeilles, de ruchers, soins à donner aux abeilles, produits des abeilles.

*Arboriculture*: travaux pratiques à la pépinière et chez des particuliers, au domaine communal, à l'orphelinat, etc.

Ajoutons aussi quelques notions sur les machines agricoles, les cultures fourragères et sarclées, d'économie rurale et alpestre, constructions rurales, qui pourront varier suivant les localités et la composition de la classe.

L'enseignement d'un tel programme nécessite forcément une préparation spéciale. Aussi, croyons-nous être utile aux maîtres de l'enseignement en leur signalant quelques auteurs agricoles utiles à la préparation de leurs leçons.

*E. de Vevey*: Manuel d'industrie laitière.

*R. de Brémond*: Les engrais.

*E. de Vevey et Ant. Berset* : Botanique agricole.

*A. Duc*: Manuel d'arboriculture fruitière. Impr. H. Butty, Estavayer.

*Dr Théodat Buclin*: Les assurances agricoles dans le canton de Fribourg.

*Ed. Bertrand*: La conduite du rucher. Payot, Lausanne.

*Abadie*: La ferme moderne. Librairie Hachette, Paris.

*H. de Graffigny*: L'outillage agricole. Librairie Hachette, Paris.

*Dr Moussu*: La médecine vétérinaire. Libr. Hachette, Paris.

Tous ces manuels peuvent être commandés à la Librairie Saint-Paul, Pérrolles, Fribourg.

Semsales, décembre 1921.

J. MONNEY.

